

En résumé :

- Suite aux petites contaminations du 12 mai dans certains secteurs, nous assistons aux premières sorties de mildiou en plaine sur tas de déchets. Des symptômes ont été signalés sur tas de déchet dans le secteur d'Aschères le Marché.
- Risque mildiou : le seuil de nuisibilité a été atteint hier sur quasiment tous les secteurs de la Région pour les variétés sensibles. Il conviendra de rester vigilant ce vendredi et dans les prochains jours si la pluie refait son apparition localement.

MILDIOU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°3).**

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
 - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
 - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 19 Mai 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

Mis à part dans le Loir-et-Cher, le seuil de nuisibilité a été atteint sur quasiment tous les secteurs le 18 mai pour les variétés sensibles.

Le seuil a également été atteint le 17 mai sur le secteur de Pré-Saint-Evroult (voir le tableau ci-dessous).

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) Au 19/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 19/05 au 21/05			Pluie (en mm) depuis le 12/05
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	Fort	18/05 pour VS	NON	NON	NON	31.5
	Chartres (2h)	Fort	18/05 pour VS	NON	NON	NON	39.6
	Guillonville (6h)	Fort	18/05 pour VS	OUI	NON	NON	27.4
	Louville (6h)	Fort	18/05 pour VS	NON	NON	NON	37.5
	Pré-Saint-Evrout (18/05 à 18h)	Fort	17 et 18/05 pour VS	OUI	OUI	NON	25.9
	Rouvray (5h)	ND	-	ND	ND	ND	-
	Viabon (6h)	Fort	18/05 pour VS	OUI	NON	NON	31.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	24
	Ouzouer le Marché (6h)	Moyen	18/05 pour VS	OUI	NON	NON	32
	St Léonard en Beauce (6h)	Moyen	-	OUI	NON	NON	32.4
Loiret (45)	Amilly (5h)	Moyen	18/05 pour VS	NON	NON	NON	17
	Boisseaux (4h)	Fort	18/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	27
	Férolles (4h)	Moyen	18/05 pour VS	OUI	NON	NON	-
	Gien (4h)	Moyen	18/05 pour VS	OUI	NON	NON	20.5
	Outarville (6h)	Moyen	18/05 pour VS	NON	NON	NON	27
	Pithiviers (3h)	Moyen	18/05 pour VS	NON	NON	NON	25
Essonne (91)	Boigneville(6h)	Moyen	18/05 pour VS	NON	NON	NON	22.8

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des averses localisées sont encore attendues ce vendredi et samedi puis le temps devrait redevenir sec. Les températures sont redescendues autour de 20° mais elles pourraient remonter dans la semaine qui vient.

Ce temps reste favorable au mildiou. Il faut être vigilant en cas de précipitations localisées. Le risque devrait cependant redescendre en début de semaine prochaine s'il ne pleut pas.

Analyse du risque :

Le seuil de nuisibilité a été atteint sur quasiment tous les secteurs hier pour les variétés sensibles. Ces déclenchements étaient prévisibles avec le temps chaud et les précipitations d'hier. Il faut rester vigilant aujourd'hui sur ces mêmes secteurs.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) est atteint ce vendredi sur les secteurs de Guillonville, Pré-Saint-Evrout, Viabon, Ouzouer, Saint Léonard en Beauce, Férolles et Gien pour les variétés sensibles et même pour les variétés intermédiaires sur Pré Saint Evrout.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018